

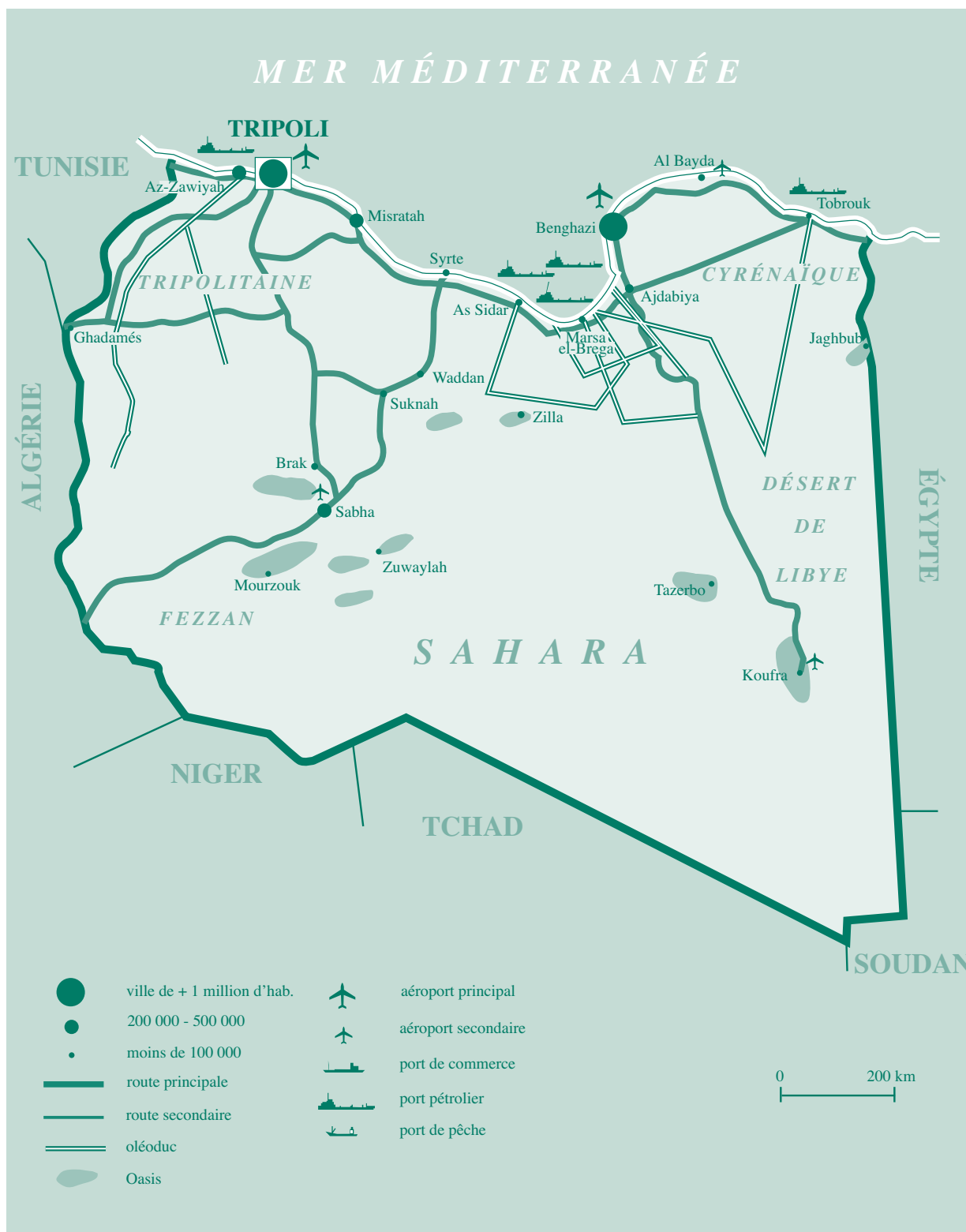
Libye



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 1 760
- Population en milliers (2007) : 6 160
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 8 362
- Espérance de vie (2007) : 74.0
- Taux d'analphabétisme (2007) : 14.6

Libye

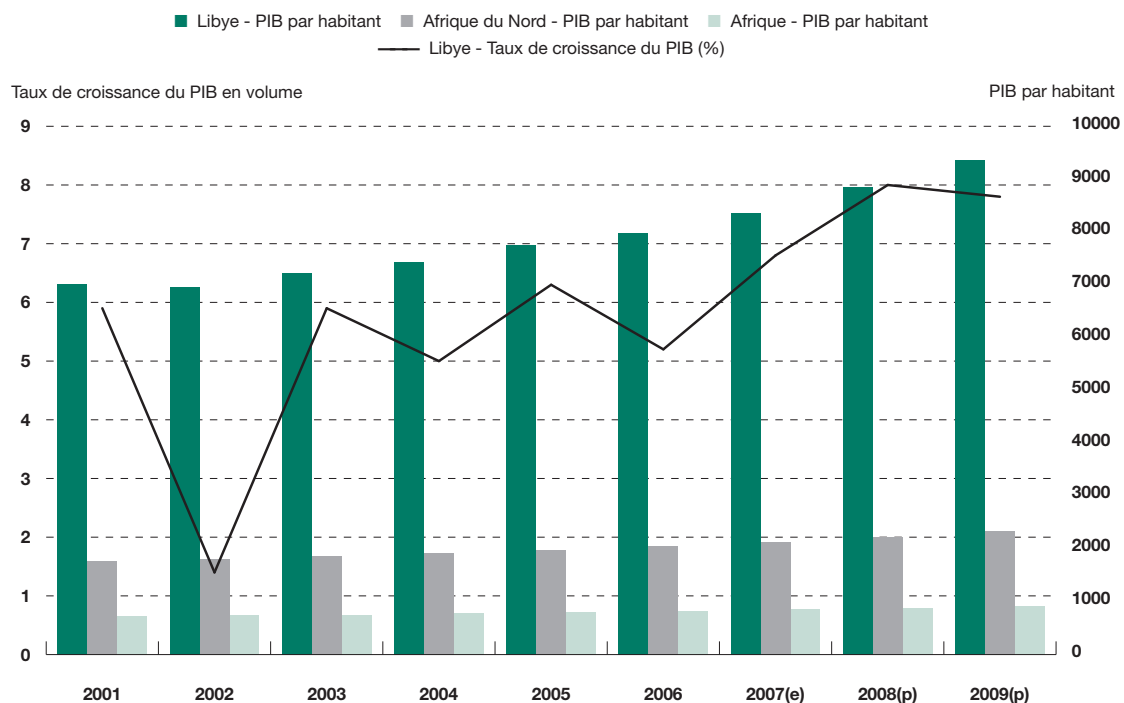


L'ÉCONOMIE LIBYENNE EST CONFRONTÉE à deux grands défis. Le premier est celui auquel doivent faire face toutes les économies dépendantes du pétrole, quand la faible diversification sectorielle soumet la croissance économique, les programmes gouvernementaux d'investissement ou les indicateurs macro-économiques aux évolutions de la conjoncture énergétique. Le deuxième est celui rencontré par les économies en transition vers l'économie de marché, quand la faiblesse institutionnelle, l'inadaptation du cadre juridique et les rigidités structurelles ralentissent

les réformes. À cela s'ajoutent les sanctions économiques internationales que la Libye a subies pendant une longue période, imposées par les Nations unies (1992-99) et les États-Unis (1986-2006). Conjugées avec les deux défis, ces sanctions avaient isolé le pays sur le terrain du commerce international, décourageant les investissements directs étrangers (IDE) que nécessite traditionnellement une industrie pétrolière comme celle de la Libye.

La réforme et la restructuration du secteur public se poursuivent.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix constant 2000)



Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (est) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/324881180418>

Développements économiques récents

La période récente et l'année 2007 en particulier se sont caractérisées en Libye par la hausse du prix du pétrole, l'accentuation du processus de libéralisation du change et du commerce extérieur, la restructuration du secteur public et du système bancaire, le renforcement du processus de privatisation, et la reprise de tensions inflationnistes après la période de déflation de 1999-2005.

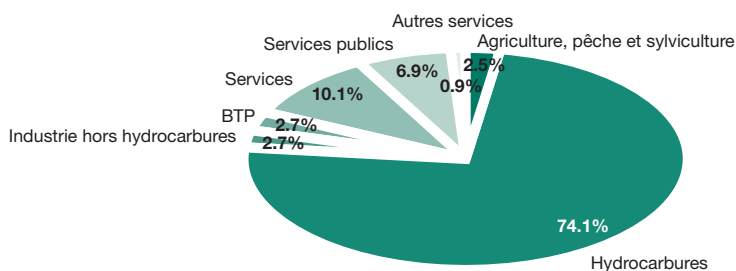
La croissance de l'économie libyenne est essentiellement déterminée par les investissements et les dépenses publiques ainsi que par les activités importatrices. Elle est loin d'être diversifiée et indépendante du secteur énergétique. En effet, depuis 1992, le PIB évolue globalement au rythme du prix du pétrole et des recettes d'exportations. La croissance du PIB réel s'est accélérée avec l'augmentation du prix du pétrole, et elle est estimée à 6,8 pour cent en 2007 contre 5,6 pour cent en 2006. Les prévisions sont de 8 pour cent pour 2008 si la flambée du prix du pétrole se confirme. Avec un prix moyen du baril de pétrole libyen de 63 dollars (USD) en 2007 et probablement plus élevé en 2008, la dépendance au secteur pétrolier continue de se renforcer. Les hydrocarbures représentent plus de 99 pour cent du revenu du total des exportations et 78 pour cent des recettes publiques en 2007. Cette forte dépendance rend l'économie libyenne vulnérable aux fluctuations du prix du pétrole, mais comme les perspectives sont très prometteuses, il est vraisemblable que la période 2008-12 procurera un soutien financier

important aux programmes d'investissement engagés par les autorités.


Le secteur pétrolier est le moteur de la croissance en Libye, et il a contribué à 74 pour cent de son PIB en 2006. C'est un changement radical par rapport à 2001, quand le secteur non pétrolier représentait 62,5 pour cent de l'activité globale. Le secteur pétrolier a apporté 1,86 point de croissance à l'économie libyenne, soit 22 pour cent de la croissance de 2006.

Le secteur pétrolier libyen a souffert globalement de la période des sanctions internationales qui a affecté les activités d'exploration et de développement. La production des années 1980-2003 n'a pas été amortie par de nouvelles explorations en raison de la faiblesse de l'investissement national et étranger dans le secteur, du manque de pièces détachées et des carences de la maintenance des champs en activité. La capacité de production a baissé de 3,3 millions de barils par jour (b/j) en 1970 à 1,73 millions en 2007. La levée des sanctions internationales, notamment américaines, a ouvert les portes à de nouvelles explorations menées par des compagnies étrangères, et à la maintenance et la remise à niveau des anciens champs pétroliers. Cette nouvelle donne permettra à court et long terme d'augmenter les réserves de la Libye, qui sont estimées à 15,4 milliards de barils, et d'accroître la capacité de production et d'exportation des hydrocarbures. La Libye a défini un ambitieux programme 2008-12 de compensation des réserves épuisées entre 1980 et 2005 par l'octroi de nouvelles licences d'exploration afin d'augmenter les réserves à un niveau compatible avec

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données de la Direction nationale de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/326057017036>

la stratégie de production au-delà de 2015. L'objectif est de disposer d'ici 2010 de 6,5 milliards de barils de réserves, pour pouvoir produire 2,9 millions b/j entre 2010 et 2015.

On ne peut parler du secteur des hydrocarbures sans évoquer les réserves de gaz naturel, de l'ordre de 1.490 milliard de m³. Les capacités d'exportation ont toutefois baissé par rapport aux années 90 avec la connexion de quatre centrales électriques au réseau national de gaz, pour ne recommencer à croître qu'en 2004, avec la pose d'un gazoduc sous marin entre la Libye et l'Italie. Le chantier d'un gazoduc entre la Libye et la Tunisie est par contre retardé à cause de problèmes techniques d'approvisionnement. Les dernières estimations évaluent la production libyenne à 948 millions de m³ par an, mais 57 pour cent de cette production est brûlée faute de capacités de commercialisation. L'amélioration des capacités de maîtrise des techniques de séparation des liquides pourrait améliorer considérablement les capacités d'exportation de gaz malgré une nette augmentation de la consommation locale. L'objectif est d'atteindre en 2010 une production de l'ordre de 3.716 milliards de m³.

Le secteur non pétrolier, qui représente 26 pour cent du PIB, a enregistré une certaine reprise après la longue période de stagnation et même de récession des années 90. Son taux de croissance est nettement soutenu. Il est estimé à 7.5 pour cent en 2007, contre 6.65 en 2006. Le maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques ainsi que l'accroissement des importations dû à l'unification des taux de change et à la libéralisation commerciale ont contribué à soutenir la croissance du secteur non pétrolier. Sa contribution à la croissance représente 78 pour cent des 5.6 points de la croissance 2006.

Depuis plusieurs années, la diversification sectorielle fait partie des programmes du gouvernement. Cette stratégie n'a pas encore eu d'effets tangibles. Elle reste néanmoins d'actualité depuis le changement stratégique de la politique économique de la Libye. La participation du secteur privé dans l'activité pourrait expliquer en partie la reprise du secteur non pétrolier, mais un

examen détaillé démontre que le secteur des services productifs et les infrastructures (hormis le bâtiment) contribuent en réalité pour moitié à la croissance du secteur non pétrolier. Or ces activités sont très tributaires des dépenses publiques d'investissement et même des autres activités liées au budget national. La contribution du secteur marchand hors hydrocarbures reste très faible, et cette faiblesse témoigne des vrais problèmes de diversification de l'économie libyenne. Les secteurs de l'agriculture, des industries minières et des industries manufacturières représentent ainsi 0.24, 0.29 et 0.11 point de la croissance 2006, ce qui représente une contribution globale de l'ordre de 10 pour cent à la croissance. Pourtant, les deux secteurs agricole et industriel reçoivent respectivement une allocation budgétaire de 7 et 16 pour cent du budget de développement.


Cette dépendance de la croissance envers le secteur pétrolier et les recettes pétrolières se traduit aussi au niveau des composantes de la demande. En effet, les parts des exportations nettes et de la consommation sont très élevées, se montant respectivement à 46.8 pour cent et 40.1 pour cent de la demande globale en 2006, alors que la part de l'investissement reste faible, de l'ordre de 13.1 pour cent. L'investissement réalise un taux de croissance de 8.7 pour cent alors que la consommation suit un taux de croissance de l'ordre de 9.4 pour cent, les exportations de 7.3 pour cent et les importations de 20.8 pour cent. En termes de contribution à la croissance globale 2007 (6.8 pour cent), la consommation représente 7.9 points de croissance, l'investissement 1.3 point, les exportations 1.4 point, tandis que les importations lui font perdre 3.8 points.

Un examen plus attentif des composantes de la consommation et de l'investissement montre que la part de la consommation publique n'est pas négligeable et a représenté 16.1 pour cent du PIB en 2006, alors que la consommation privée représente 24 pour cent. L'investissement public est de loin plus important que l'investissement privé puisqu'il représente 10.9 pour cent du PIB contre 2.2 pour cent pour l'investissement privé. Ce constat témoigne de l'importance des dépenses publiques en matière de consommation et d'investissement dans la dynamique de la croissance,

Tableau 1 - Composantes de la demande

| 1999 | En pourcentage du PIB (à prix courants) | | Pourcentages de variation, en volume | | | Contributions aux variations du PIB, en volume | | |
|---|--|-------------|---|-------------|-------------|---|-------------|-------------|
| | 2006 | 2007(e) | 2008(p) | 2009(p) | 2007(e) | 2008(p) | 2009(p) | |
| Formation brute du capital | 7.3 | 13.1 | 8.7 | 8.0 | 6.3 | 1.3 | 1.2 | 1.0 |
| Publique | 5.3 | 10.9 | 8.5 | 8.0 | 6.0 | 1.1 | 1.0 | 0.8 |
| Privée | 2.1 | 2.2 | 10.0 | 8.0 | 8.0 | 0.3 | 0.2 | 0.2 |
| Consommation finale | 77.8 | 40.1 | 9.4 | 11.9 | 12.7 | 7.9 | 10.2 | 11.3 |
| Publique | 22.6 | 16.1 | 5.3 | 4.6 | 3.3 | 1.1 | 1.0 | 0.6 |
| Privée | 55.2 | 24.0 | 10.8 | 14.2 | 15.5 | 6.8 | 9.2 | 10.6 |
| Demande extérieure | 14.9 | 46.8 | | | | -2.4 | -3.4 | -4.5 |
| Exportations | 31.7 | 78.0 | 7.3 | 5.5 | 4.5 | 1.4 | 1.1 | 0.9 |
| Importations | -16.8 | -31.3 | 20.8 | 21.7 | 22.8 | -3.8 | -4.5 | -5.3 |
| Taux de croissance du PIB, en volume | | | | | | 6.8 | 8.0 | 7.8 |

Source : Données du FMI et des autorités nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les projections (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/328768185704>

surtout lorsque les exportations sont à 99 pour cent réalisées par le secteur public des hydrocarbures.

aussi substitué aux taxes sur la production une taxe sur la consommation, première étape vers la mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée. Cette taxe varie entre 15 et 25 pour cent, et elle s'applique aussi aux produits importés en plus de la taxe de 4 pour cent qui les frappe.

Politique macro-économique

La situation financière de la Libye se caractérise par l'abondance de la liquidité générée par les recettes pétrolières. Cette abondance se manifeste essentiellement au niveau de la politique budgétaire, monétaire et de la position extérieure de la Libye.

Politique budgétaire

L'augmentation des recettes pétrolières a mis fin à la tendance déficitaire des budgets des années 90. L'excédent budgétaire 2006 a représenté 39 pour cent du PIB, et les revenus pétroliers ont représenté 66.3 pour cent du PIB alors que les revenus hors hydrocarbures n'en représentaient que 5.4 pour cent. La tendance à la hausse du prix du pétrole consolidera cette situation d'excédent budgétaire et cette prédominance des revenus pétroliers par rapport aux autres revenus.

Cette aisance budgétaire a conduit en 2004 le gouvernement à rembourser la dette publique envers les établissements bancaires et à renoncer à financer les dépenses publiques par la planche à billets. La Libye a

Si la Libye jouit d'un excédent budgétaire global, le déficit budgétaire hors hydrocarbures reste important, mais il décroît sur la période 2001-06. Les revenus non pétroliers, qui représentent 7.5 pour cent du revenu total, sont composés essentiellement par les taxes sur la consommation (36.7 pour cent), les recettes douanières (19.3 pour cent) et les autres taxes sur le revenu (44 pour cent). Cette structure témoigne des choix des politiques fiscale et commerciale de la Libye, caractérisés par une faible pression fiscale et une libéralisation commerciale. Le développement du secteur privé a ainsi multiplié par deux le produit des taxes sur le revenu et sur les profits entre 2001 et 2006, et le produit des autres taxes sur le revenu a plus que triplé entre 2001 et 2006. Ces nouvelles rentrées ont largement contrebalancé la baisse des recettes douanières, divisées par trois entre 2001 et 2003.


Bien qu'un fond de réserves pétrolières eût été créé en 1995 dans un but implicite d'épargne et de stabilisation, le déficit non pétrolier a eu depuis tendance à augmenter lorsque les recettes pétrolières étaient

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

| | 1999 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007(e) | 2008(p) | 2009(p) |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Recettes totales (avec dons)^a | 35.5 | 58.5 | 68.6 | 71.7 | 73.6 | 79.2 | 80.1 |
| Recettes fiscales | 17.7 | 4.1 | 2.8 | 2.7 | 2.9 | 3.0 | 3.4 |
| Recettes pétrolières | 15.6 | 50.6 | 63.7 | 66.3 | 68.1 | 73.4 | 74.0 |
| Dépenses totales (et prêts nets)^a | 29.5 | 43.3 | 34.9 | 32.6 | 33.5 | 31.9 | 34.1 |
| Dépenses courantes | 23.3 | 25.6 | 15.1 | 14.8 | 14.9 | 13.9 | 14.7 |
| <i>Sans les intérêts</i> | 23.3 | 25.6 | 15.1 | 14.8 | 14.9 | 13.9 | 14.7 |
| Salaires | 13.7 | 8.7 | 7.3 | 7.0 | 6.7 | 6.0 | 6.1 |
| Paiement d'intérêts | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Dépenses en capital | 6.2 | 17.4 | 15.4 | 16.9 | 17.8 | 17.3 | 18.8 |
| Solde primaire | 6.0 | 15.2 | 33.7 | 39.2 | 40.2 | 47.3 | 46.0 |
| Solde global | 6.0 | 15.2 | 33.7 | 39.2 | 40.2 | 47.3 | 46.0 |

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales et du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/331088413556>

croissantes, et à se contracter parfois lorsque les recettes pétrolières étaient décroissantes. Ce déficit résulte de l'importance des dépenses publiques, qui ont représenté plus de 32 pour cent du PIB en 2006. Ce niveau dépasse largement celui observé dans les pays à croissance rapide de la région MENA tels que la Tunisie, ou dans les économies en transition de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale.

Comparativement aux autres pays, notamment les pays en transition, la Libye a enregistré de meilleures performances concernant certains agrégats macro-économiques, et de moins bonnes performances pour d'autres. Ainsi en 2006 le pays a-t-il consacré 16.9 pour cent de son PIB aux dépenses d'investissement alors que ce taux est inférieur à 7 pour cent dans la plupart des pays de référence. Cependant l'efficacité des allocations de l'investissement est discutable étant donné la faible capacité de l'économie à absorber ces dépenses. De même, la masse salariale a été contenue depuis 1981, par un gel des salaires des fonctionnaires, au modeste niveau de 7 pour cent du PIB en 2006 ; mais ce ratio va évoluer sensiblement avec l'augmentation salariale très significative de 2007, ce qui est de nature à créer des tensions inflationnistes dans les années à venir et probablement à altérer la productivité des facteurs, donc à décourager l'investissement.

Les subventions directes et les transferts sociaux sont relativement faibles. En 2006, les subventions

(surtout celles des produits alimentaires) et les transferts sociaux ne représentaient que 2.4 pour cent du PIB, y compris les transferts à partir du fond de sécurité sociale. D'autres économies en transition, ayant une tradition plus forte en matière de protection sociale, consacrent plus de 15 pour cent de leur PIB aux transferts. En revanche, les subventions indirectes sont très importantes en Libye, notamment à travers les prix à la consommation fixés à un niveau bas (par exemple les carburants) et par le biais des tarifs appliqués aux producteurs (par exemple le fuel utilisé pour la production de l'électricité). Les entreprises publiques facturent à des prix plus faibles que les prix de marché, un gain que le consommateur aurait pu obtenir autrement sous forme de subventions directes financées par le budget de l'État.

Ces subventions engendrent une perte d'efficacité importante, surtout en présence d'une rigidité à la baisse de certaines dépenses de l'État. Ce coût en termes d'efficacité correspond aux revenus que consacrent aux subventions les autorités et qui auraient pu servir à augmenter les dépenses productives (telles que l'accumulation de capital humain ou d'infrastructures), ou bien à accroître le revenu des ménages à travers des transferts directs ou une réduction des taxes, ce qui encouragerait la consommation privée ou de l'épargne et viendrait donc améliorer le bien être des consommateurs. L'expérience a montré que subventionner l'énergie et les infrastructures n'a qu'un

effet très discutable sur la distribution des revenus. Les autorités pourraient envisager de rendre ces subventions plus transparentes dans le budget.

Alors que les dépenses extrabudgétaires représentaient 15.2 pour cent du PIB en 2001, ce taux a été considérablement réduit pour être ramené à 2.6 pour cent en 2006. Ceci illustre le renforcement de la discipline budgétaire et la meilleure efficacité des contrôles de l'exécution du budget. Ce renforcement de la transparence contribue aussi à faciliter la formulation de la politique budgétaire. Pour une gestion plus saine, il faut inclure dans le budget toutes les recettes et toutes les dépenses, de sorte que les décideurs puissent tenir compte de la disponibilité totale des ressources pour déterminer le cadre fiscal et arbitrer entre les différentes sources de financement.

L'appréciation du niveau adéquat ou optimal des dépenses publiques dans un pays est difficile dans la mesure où il dépend de facteurs culturels, de l'efficacité de la sécurité sociale et de celle des dépenses publiques. Étant donné les larges distorsions qui caractérisent l'allocation des ressources publiques en Libye (importantes dépenses extrabudgétaires, subventions implicites, décentralisation excessive), le potentiel de gains d'efficacité dans la gestion des dépenses publiques semble significatif. Une plus grande efficacité des dépenses publiques permettrait une meilleure gestion du déficit budgétaire hors combustibles, condition préalable à la stabilité macro-économique et à la soutenabilité des dépenses publiques en présence du caractère volatile des revenus pétroliers.

Politique monétaire

L'évolution de la base monétaire traduit essentiellement l'évolution des liquidités dans l'économie et la manière dont les autorités monétaires la gèrent. La base monétaire a enregistré un gonflement relativement modéré en 2006 mais important au troisième trimestre 2007, soit respectivement de 15 pour cent et de 30 pour cent. Cette augmentation s'explique par celle des composantes de la base monétaire. Tout d'abord, la monnaie en circulation a augmenté légèrement au troisième trimestre 2007, de 5 pour

cent, et les dépôts des entreprises publiques ont baissé de 15 pour cent alors que ceux des banques commerciales régionales augmentaient de 43 pour cent. Malgré l'augmentation substantielle des mouvements nets des devises, l'impact sur la masse monétaire a été plutôt limité par rapport aux autres années. En effet, une grande partie de ces entrées sont détenues par le trésor public, ce qui se traduit par un effet négatif sur la masse monétaire. Cependant, l'augmentation des dépôts des autres secteurs a eu pour effet positif de faciliter les crédits.

La liquidité domestique, au sens large de l'offre monétaire, a enregistré une augmentation importante en 2007. En effet, elle s'est accrue de 22 pour cent au cours de l'année. Cette forte augmentation s'explique par celle de l'offre de monnaie au sens strict (M1) qui a enregistré un taux de croissance de 23.6 pour cent en 2007. La croissance de M1 est due à l'augmentation des disponibilités auprès du public ; cette augmentation n'avait été que de 5.9 pour cent en 2005. L'augmentation de la quasi-monnaie de 20.7 pour cent s'explique quant à elle par l'augmentation de l'épargne et des dépôts à terme d'une part, des dépôts en devises et des assurances sur les lettres de crédit, d'autre part.

La politique de change libyenne a largement évolué depuis la sortie de la zone sterling en 1971. L'ajustement du taux de change du dinar (LYD) s'est poursuivi d'une manière récurrente, graduelle et parfois brutale, en raison d'une politique de change très active de la part de la Banque centrale libyenne (BCL).

Le système de change libyen a connu quatre grandes phases : la phase de l'étalon-or (1952-86), la phase de rattachement aux droits de tirage spéciaux (DTS) (1986-94), une phase avec deux taux de change fixes (1994-2001), et la phase de retour au taux de change fixe et unique (à partir de février 1999). Dans les quatre phases, le taux de change a été fixe et il le reste aujourd'hui, avec des interventions récurrentes de la BCL sous forme de dévaluations.

En janvier 2002, la BCL a parachevé son système de change avec un taux unique indexé aux DTS du Fonds monétaire international (FMI) de sorte que

1 LYD = 0.608 DTS, soit 1 LYD = 0.826 USD. En termes de politique de change, cette procédure d'unification du système de change fut une forme de dévaluation du dinar de l'ordre de 46 pour cent par rapport au dollar et de plus de 50 pour cent par rapport aux DTS. Cette décision a réduit l'écart des taux officiels par rapport au taux du marché parallèle, diminué l'appréciation du dinar au cours de la période 1994-2002, et permis aux secteurs hors hydrocarbures d'être plus compétitifs sur le marché international, surtout dans une perspective d'intégration régionale et internationale.

Le dinar libyen a continué à se déprécier en perdant plus que la moitié de sa valeur 2002. Cette dépréciation n'est pas sans effet en termes de risque inflationniste puisqu'elle renchérit les produits importés (inflation importée) et déséquilibre la balance commerciale (croissance de la valeur des importations par rapport à celle des exportations), alors qu'elle gonfle les revenus pétroliers exprimés en dinars, ce qui engendre un gonflement artificiel des revenus de l'État.

Quelle politique de change pour la Libye ? Comment avoir un taux de change équilibré du dinar ? La réponse à ces questions cruciales relève d'un choix entre la poursuite d'un dinar arrimé aux droits de tirage spéciaux ou bien l'orientation vers un taux de change flexible dirigé. De la stabilité du taux de change dépendront aussi la compétitivité de l'économie et la réussite de la stratégie de diversification, ainsi que l'atténuation des pressions inflationnistes.

En effet, l'évolution de l'indice des prix à la consommation a montré que l'inflation a pu être maîtrisée jusqu'au 2004, grâce au contrôle des prix et au gel des salaires instaurés en 1981. Une déflation tirée par les coûts est apparue depuis 2004 avec l'unification des taux de change du dinar entre février 1999 et janvier 2002, qui a induit une baisse des prix des produits importés, auparavant évalués au taux de change spécial. La tendance a été accentuée par une baisse des tarifs douaniers de 50 pour cent et par une exemption tarifaire exclusive accordée aux entreprises étatiques pour compenser la dévaluation du taux de change officiel de janvier 2002.

On constate un regain de l'inflation depuis le deuxième trimestre 2005. Le taux de l'inflation est passé de 1.5 pour cent en 2005 à 3.4 pour cent en 2006, et il est estimé à 7 pour cent en 2007, niveau qui devrait se maintenir en 2008. Cette évolution témoigne de l'essoufflement de l'effet de l'unification des taux de change et de la libéralisation commerciale. Ce regain de tension inflationniste est alimenté par l'accroissement des salaires et l'augmentation de la demande publique en matière d'investissement. Ces deux facteurs vont continuer à agir en 2008, ce qui posera sérieusement le problème de l'inflation à l'économie nationale. La relance du secteur des services pour faire face à l'accroissement de la demande a induit un accroissement de leurs prix. Les services risquent d'être dans les prochaines années la principale source de l'inflation et pourraient conduire le pays vers le syndrome hollandais auquel il échappe jusqu'à présent.

À noter enfin que l'inflation aurait pu être plus élevée sans l'effet de réduction des prix des importations généré par la baisse tarifaire et la réduction des taxes à la consommation. L'excédent budgétaire des années 2000-07 a aussi contribué à atténuer l'effet inflationniste puisque le gouvernement n'a plus besoin de recourir à la planche à billets. Il est d'ailleurs curieux de remarquer que la relation déficit budgétaire – inflation a été tout le temps inversée en Libye par rapport aux standards économiques. Le déficit budgétaire des années 80 a été suivi par une inflation modérée de 3.2 pour cent alors que, lorsque le déficit avait baissé dans les années 90, l'inflation avait atteint des niveaux élevés de 9.8 pour cent. À la fin des années 90, l'unification des taux de change a conduit à stabiliser la relation déficit budgétaire – inflation.


Position extérieure

Comme l'équilibre interne, l'équilibre externe suit aussi l'évolution du prix du pétrole. Le compte courant a été excédentaire durant les deux dernières décennies, excepté en 1993 et en 1998. Si l'excédent des années 90 a été généré par le contrôle des importations, celui des années 2000 l'a été par les recettes pétrolières. Même la politique d'unification du change et la libéralisation commerciale n'ont pas atténué significativement cet

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

| | 1999 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007(e) | 2008(p) | 2009(p) |
|-----------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Balance commerciale | 12.0 | 38.2 | 48.2 | 51.8 | 50.5 | 52.3 | 47.0 |
| Exportations de biens (f.o.b.) | 26.0 | 67.0 | 74.2 | 77.7 | 79.3 | 83.7 | 84.4 |
| Importations de biens (f.o.b.) | 14.0 | 28.8 | 26.1 | 25.9 | 28.8 | 31.5 | 37.4 |
| Services | -2.7 | -4.8 | -4.4 | -4.4 | -6.0 | -5.9 | -6.4 |
| Revenu des facteurs | -2.4 | -0.8 | -0.7 | 0.1 | 1.8 | 2.0 | 2.8 |
| Transferts courants | -0.6 | -8.2 | -1.5 | 1.3 | -1.8 | -1.8 | -1.9 |
| Solde des comptes courants | 6.3 | 24.3 | 41.6 | 48.8 | 44.5 | 46.6 | 41.5 |

Source : Données des autorités nationales et du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/332251470637>

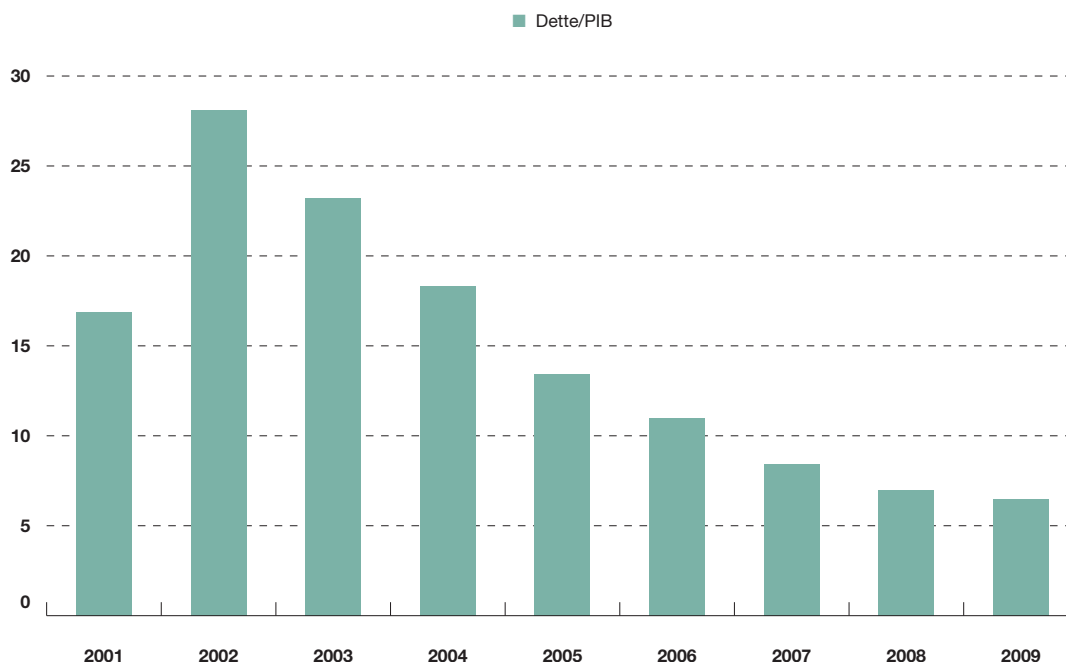
effet. Le compte courant a ainsi enregistré en 2005 un excédent de l'ordre de 41.6 pour cent du PIB. Cette situation continuera à persister tant que le prix du pétrole conservera des niveaux élevés et que la politique de change continuera de tenir compte du montant des réserves en devises et des recettes pétrolières.

La position extérieure est donc confortable puisque les réserves de change ont atteint en 2006 le niveau record de 62 milliards USD, que les exercices 2007 et 2008 devraient encore dépasser. Les réserves de 2006


permettent de financer 49 mois d'importations à leur niveau de 2006, et ceci bien que les importations de la période 2002-06 ont largement dépassé le niveau des importations de 1999-2001.

L'excédent commercial enregistré en 2005 est de l'ordre de 18.7 milliards USD et représente 48 pour cent du PIB. Il s'explique largement par la hausse du prix du pétrole, qui a plus que compensé une augmentation de 24 pour cent des importations. La levée des restrictions quantitatives sur les importations et

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327556518705>

du contrôle des capitaux ainsi que le processus de développement du secteur privé ont généré une demande accrue d'importations qui s'est ajoutée à la demande générée par l'accroissement des dépenses publiques en matière d'investissement. Il faut même chercher l'explication de la maîtrise de l'inflation dans les années 2005 et 2006 dans l'effet prix de l'accroissement d'importations à bon marché. En effet, les politiques de libéralisation commerciale et d'unification des taux de change ont conduit à un accroissement du volume des importations mais à une baisse de leurs prix, avec pour effet une baisse des prix domestiques.

Questions structurelles

Développements récents

Depuis quelques années, la Libye est de plus en plus favorable à des réformes structurelles et en particulier au désengagement progressif de l'État des secteurs productifs, à la réduction de son rôle dans l'économie et au renforcement de la transparence dans la conduite des affaires publiques. Ces réformes structurelles concernent la diversification, la privatisation et la réforme du secteur bancaire et financier.

La diversification nécessite l'encouragement de la croissance hors hydrocarbures et la création d'emplois. Pour ce faire, la Libye devrait utiliser les revenus du pétrole selon une stratégie facilitant la transition vers une économie de marché compétitive. Contrairement aux autres économies en transition au début des années 90, la Libye bénéficie d'une situation financière confortable lui permettant de mettre en place les filets de sauvegarde nécessaires pour atténuer les coûts d'ajustement dus à la transition. L'utilisation optimale des revenus pétroliers nécessitera le renforcement de la gestion des finances publiques sur le moyen terme, par l'adoption d'un cadre transparent pour la formulation et l'exécution du budget combiné à une discipline en matière de dépenses publiques et à des pratiques saines pour la gestion des revenus du pétrole. Cela permettra d'ancrer la transition dans la stabilité macro-économique tout en assurant la soutenabilité des filets de sauvegarde

sociaux nécessaires et un financement de l'accumulation de ressources humaines.

Cette stratégie nécessitant le renforcement de la gestion des finances publiques, elle exigera la mise en œuvre d'une gestion des revenus pétroliers soutenue par les objectifs de la stabilisation et de l'épargne. Le maintien de la discipline fiscale sur le moyen terme à travers les mécanismes appropriés de gestion des dépenses est une condition préalable à une fiscalité compatible avec l'état du système productif. De même, la recherche d'une meilleure efficacité des dépenses publiques nécessitera un vaste programme de réformes.

La privatisation et le renforcement du secteur privé sont aussi des questions structurelles importantes et constituent l'élément central du passage à l'économie de marché. En octobre 2003, une liste de 360 entreprises potentiellement privatisables a été établie pour la période 2004-08. Cette liste concerne des entreprises publiques dans des secteurs très variés tels que l'acier, la pétrochimie, le ciment et l'agriculture. Sur les 360 entreprises, 69 ont été privatisées et les autres suivent un programme de mise à niveau dans le cadre de leur privatisation. Cette stratégie de privatisation nécessitera un appui institutionnel important pour conduire à bien le processus de transition vers l'économie de marché.

Permettre à la nouvelle économie animée par le secteur privé de se renforcer est donc une condition préalable pour une croissance plus rapide du secteur non pétrolier et pour la création d'emplois. Les défis les plus importants incluent la formation d'un climat d'investissement sain, avec des institutions capables de soutenir des marchés plus ouverts et avec un renforcement du système bancaire, tout en garantissant une protection sociale effective et soutenable pour les catégories les plus vulnérables, afin de faciliter la transition.

Le système bancaire libyen se compose actuellement de la Banque centrale de Libye (BCL), de dix banques commerciales, de trois banques spécialisées et d'une banque extraterritoriale, la Libyan Foreign Bank (LFB). Parmi les dix banques commerciales, trois sont possédées

à 100 pour cent par la BCL. Il s'agit de la Joumhouria Bank, de la National Commercial Bank et de la Umma Bank. La Wahda Bank, qui était majoritairement possédée par la BCL (87 pour cent), a cédé début 2008 19 pour cent de son capital à un actionnaire jordanien, Arab Bank. La Sahara Bank a été privatisée en 2007 avec la participation d'un actionnaire stratégique français, BNP Parisbas. Le secteur privé détient la majorité du capital de quatre banques, Commercial Development Bank (à 77.8 pour cent), Wafa Bank (à 100 pour cent), Aman Bank for Commerce and Investment (à 100 pour cent) et Arab Unity Bank (à 100 pour cent). Il possède également la National Banking Corporation (NBC), structurée en différentes caisses régionales.

Le système bancaire libyen compte aussi 48 banques régionales, regroupées désormais au sein d'une vingtaine d'établissements. Cette consolidation devrait se poursuivre jusqu'au regroupement de toutes ces banques sous la coupe de la NBC. Il existe enfin trois banques spécialisées, toutes propriété à 100 pour cent de l'État libyen. Il s'agit de Agricultural Bank, Bank for Savings and Real Estate Investment, et Development Bank.

Cette structure du système bancaire ne répond pas forcément à une logique de spécialisation. Elle relève davantage de choix stratégiques successifs pris en différentes étapes, et elle dénote une absence de concurrence qui pourrait porter préjudice à l'efficacité du système bancaire. Celui-ci continue à être dominé par le secteur public, qui représente plus de 90 pour cent de l'activité bancaire. Le gouvernement a engagé un processus profond de réforme du secteur financier qui prévoit principalement la privatisation des banques détenues par l'État et la modernisation du système de paiement. Ce processus est l'un des grands défis de l'année 2008.

Des mesures ont été prises pour éliminer un certain nombre de contraintes commerciales, notamment le système de licence d'importation et le budget de subvention des changes. La protection tarifaire est toujours de mise malgré les multiples démarches en faveur d'une intégration régionale et internationale. La Libye est engagée dans plusieurs processus d'intégration

régionale, en particulier la Zone de libre échange (ZLE) dans les pays arabes, ainsi que la Communauté des États du Sahel et du Sahara (CEN-SAD). Elle a entrepris aussi des démarches officielles pour rejoindre l'OMC et s'associer au « processus de Barcelone », dont l'un des objectifs est l'établissement d'une zone de libre échange entre les deux rives de la méditerranée.

Contexte politique

Le système politique libyen repose sur une structure de gouvernance duale qui comprend le « secteur révolutionnaire » d'une part, et le « secteur Jamahiriya » d'autre part. Le premier est composé des comités révolutionnaires dirigés par un « conseil de commandement révolutionnaire » lui-même composé de 19 personnes et dirigé par Moammer al-Quadhafi. Le « Guide de la révolution » n'est pas élu et tient sa légitimité de son rôle historique dans la révolution libyenne. La *Jamahiriyah* (littéralement : « la chose des masses ») est composée par les 1 500 congrès populaires locaux, les 32 congrès populaires régionaux (*Shab'iyat*), et le congrès populaire général (assemblée nationale). Ces entités législatives sont élues et représentées par des entités exécutives correspondantes (comités populaires locaux, comités populaires des *Shab'iyat*, et comités populaires généraux). Les comités populaires généraux font office de ministères.

La Libye était isolée sur la scène internationale depuis 1992 par les sanctions de l'ONU, mais l'année 2007 a vu la réhabilitation du pays par la normalisation de ses relations diplomatiques avec la plupart des capitales internationales. Ce nouveau processus d'ouverture politique a un effet immédiat d'ouverture économique, en particulier sur les investissements directs étrangers et sur les transferts de technologie.

Contexte social et développements des ressources humaines

La population globale de la Libye était estimée en 2006 à 5.32 millions de personnes avec un taux de

croissance démographique de l'ordre de 1.8 pour cent, en recul par rapport aux années 80. Le dernier recensement de 2006 montre un accroissement important de la population de plus de 15 ans, dont la proportion est passée de 50 pour cent en 1984 à 68 pour cent en 2006. Plus de la moitié des Libyens ont moins de 20 ans. Cette configuration entraînera des pressions sur le marché du travail et une demande de biens sociaux, en particulier l'éducation et la santé.

Sur le marché de travail, la proportion de la population en activité, 30.7 pour cent en 2006, représente une contribution plus importante à l'économie que dans les années 90, mais qui reste faible par rapport à d'autres pays. Cela s'explique largement par l'importance de la proportion des jeunes et la faible contribution des femmes sur le marché du travail, bien que cette dernière soit en augmentation. Le taux de chômage est estimé à 14.8 pour cent en 2006 alors qu'il était de l'ordre de 17.3 pour cent en 2003. Sa maîtrise pendant les années à venir constitue un enjeu social d'autant plus important que l'État fournit la majorité des emplois : le secteur public et social emploie 60.5 pour cent de la population active. La transition vers l'économie de marché entraîne généralement un désengagement de l'État du secteur productif, et elle aura probablement des conséquences sociales importantes.

La disparité des revenus a eu tendance à s'estomper depuis les années 90. Cette tendance s'explique par le rôle de l'État providence en Libye qui continue d'apporter un soutien important en termes de subventions, de soutien et d'augmentation des retraites, ainsi que d'autres aides sociales en nature, comme la mise de véhicules à la disposition des fonctionnaires à faible revenu. D'autres subventions indirectes, comme la fourniture d'eau et d'électricité à faible prix ou la vente des carburants en dessous des prix mondiaux, atténuent les disparités de revenu. La transition vers l'économie de marché risque d'altérer profondément ce mécanisme social, ce qui plaide en faveur d'une stratégie graduée de désengagement social de l'État.

Le pouvoir d'achat quant à lui a enregistré une amélioration notable dans les années 2000-2004 suite

à la déflation générée principalement par l'unification des taux de change et les mesures de libéralisation commerciale. Les statistiques disponibles estiment à 14 pour cent de la population la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais leur nombre absolu a augmenté de 605 000 en 1993 à 739 000 en 2001. Sont considérés comme vivant dans la pauvreté les retraités sans revenu complémentaire, les veuves, les orphelins et personnes âgées sans revenu ni tuteur, et les fonctionnaires dont la famille est composée de six personnes et qui perçoivent un revenu mensuel inférieur à 200 dinars. Le désengagement de l'État, le développement du secteur privé et les pressions inflationnistes constituent de réelles menaces sur le pouvoir d'achat des ménages.

Les indicateurs du développement humain ont largement progressé en Libye vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'espérance de vie à la naissance est ainsi passée de 63 ans en 1993 à 69 ans en 2004. L'objectif du gouvernement est d'amener ce taux à 71 ans en 2012. Le taux d'analphabétisation a pour sa part baissé de 26.6 pour cent à 18.3 pour cent, et le taux de scolarisation dans les trois cycles a grimpé de 88 pour cent à 94 pour cent. Malgré l'amélioration de ces indicateurs, l'indicateur du développement humain est resté stable entre 1993 et 2004, avec une valeur de 0.80. Dans le rapport des Nations unies sur le développement humain, la Libye est passée en 2005 du groupe des pays ayant un indice de développement humain (IDH) moyen à celui des 70 pays ayant un IDH élevé, et elle y occupe, depuis novembre 2007, la 56^{ème} place. Elle figure en tête des pays africains dans ce classement des Nations unies.

Dans le domaine de la santé, l'État dispense gratuitement les soins dans les hôpitaux publics et les centres de santé. Les principaux hôpitaux du pays se trouvent à Benghazi et Tripoli. Les sanctions internationales ont cependant détérioré la qualité des services, et la majorité des malades aisés se sont orientés vers l'étranger et en particulier la Tunisie. Un scandale sanitaire a éclaté en 1999 quand 393 enfants ont été atteints par le virus du sida dans un hôpital de Benghazi lors d'une transmission sanguine effectuée sous la

surveillance d'un groupe d'infirmiers bulgare et d'un médecin palestinien. Accusés de négligence criminelle, ces derniers avaient été arrêtés, jugés et condamnés à mort, avant d'être finalement remis en liberté sous la pression internationale en 2007. Ce scandale a eu des conséquences politiques négatives sur les relations diplomatiques de la Libye et n'a trouvé une issue qu'en 2007. Depuis 2002, le gouvernement s'est engagé à augmenter le budget de la santé et à améliorer les

services de santé. Selon le rapport humain de développement du PNUD, le taux de mortalité pour les enfants de moins de cinq ans est tombé de 160 pour 1 000 naissances en 1970 à 19 pour 1 000 en 2001. Le taux d'immunisation est également élevé. Selon le rapport du PNUD, 99 pour cent des enfants âgés d'un an ont été vaccinés contre la tuberculose et 93 pour cent contre la méningite.